

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 00025
Numéro SIREN : 380 182 188
Nom ou dénomination : M.C.H. AUDITEURS

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2019 sous le numéro de dépôt 5824

Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/5824

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation
Divers

Déposant :

Nom/dénomination : M.C.H. AUDITEURS

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 380 182 188

N° gestion : 1991 B 00025





Murielle Génin
Vanessa Patois
Anne Masson
Géraldine Huguet
Experts-comptables
Commissaires aux comptes

Benjamin Levrey
Expert-comptable

SARL M.C.H AUDITEURS
au capital de 150 000 Euros
Siège social : 38 ter faubourg de Montbéliard
90000 BELFORT

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la SARL M.C.H AUDITEURS en Société par Actions Simplifiée (SAS)

Aux Associés,

En notre qualité d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L223-43 du Code de Commerce, et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L224-3 même code par décision unanime des associés en date du 5 décembre 2019, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social, et de nous prononcer en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

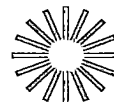
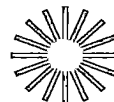
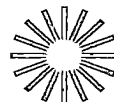
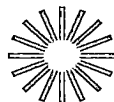
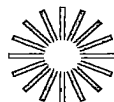
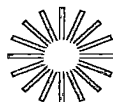
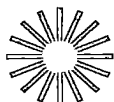
Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE (Tableau de Bourgogne-Franche-Comté) et de COMMISSARIAT AUX COMPTES (Compagnie de Besançon)
Société Anonyme au capital de 270 000 € - SIREN 309 277 275 - RCS BESANÇON - N° TVA intracom. FR 65 309 277 275

ace - AXIS pôle de compétences - 52 rue Urbain Leverrier - CS 41656 - 25042 BESANÇON cedex - Tél. 03 81 47 27 00 - Fax : 03 81 53 41 24 - contact@acebesancon.fr
Le Sapeau - 6 rue Eugène Thévenin - 25300 PONTARLIER - Tél. 03 81 46 48 55 - Fax : 03 81 39 76 98 - contact@acehautdoubs.fr





La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés le 30 juin 2019, font apparaître un chiffre d'affaires de 490 k€, en légère progression de + 33 k€ par rapport à celui de l'exercice précédent, un bénéfice net de 128 k€ soit +27 k€ au regard de celui de 2018, des capitaux propres à 521 k€ contre 483 k€ précédemment, incluant un capital social de 150 k€.

Mission du commissaire aux comptes à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels, est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Besançon, 14 décembre 2019
ace, Commissaire à la transformation

Vanessa PATOIS CLERC
Directrice Générale Déléguée
Commissaire aux comptes associée

